



## Contribuables Actifs du Lyonnais

Site : [www.canol.fr](http://www.canol.fr)

Ecully, le 24 mai 2014

### **COMMUNIQUE**

#### **LA FUTURE METROPOLE DE LYON : L'OPACITE**

La mise en place de la métropole de Lyon au 1<sup>er</sup> janvier 2015 se fait dans la plus grande opacité. Ce sujet a été volontairement occulté par le maire de Lyon lors de la campagne des municipales. Après avoir été annoncé aux élus du Conseil Général du Rhône et du Grand Lyon par voie de presse, aucun débat n'a été organisé au sein de ces deux collectivités. Ce projet, de première importance, reste tabou. Cette attitude est tout simplement inadmissible et anti-démocratique.

La très grande majorité des électeurs des 58 communes du Grand Lyon, en glissant leur bulletin fléché dans l'urne pour les élections municipales, ne savaient pas que les délégués du Grand Lyon seraient *automatiquement* conseillers métropolitains au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Cette totale absence de transparence s'amplifie. Une commission, la CLECRT, vient d'être créée. Elle a la tâche de calculer le montant exact de la *dotation de compensation* que la future métropole de Lyon versera au nouveau département du Rhône. Avant l'intervention de la CLECRT, cette dotation était estimée à **90 millions d'euros par an**. Or, à l'issue de la première réunion du CLECRT, une élue du Grand Lyon a voulu, ce qui est son rôle, être informée des calculs faits par cette commission. La présidente de la CLECRT s'est *formellement opposée à toute diffusion d'information*, même aux élus du Grand Lyon. Le mandat de Monsieur Gérard Collomb commence bien mal en ce qui concerne la transparence.

Les contribuables que nous sommes demandent que tout ce qui concerne les finances locales soit rendu public.

Michel VERGNAUD  
Président de CANOL